

Malte L'irréductible de la Méditerranée

Philippe Boulanger

Petit Etat constitué par un archipel de la Méditerranée, comprenant l'île principale de Malte (246 km²), Gozo, Comino et Filfora, situé à 90 km de la Sicile, la République de Malte et ses 378 000 habitants frappent à la porte de l'Union européenne depuis une dizaine d'années. Démocratie parlementaire fondée sur un bipartisme assez vif, Malte se trouve à la charnière de deux bassins de la Méditerranée, à la croisée de plusieurs univers civilisationnels (ce qui fait toute sa particularité) et au carrefour de la mer Intérieure. L'identité nationale des Maltais a été fortement façonnée par une histoire mouvementée et une géographie passerelle.

Située au carrefour de plusieurs mondes (maghrébin, européen, proche-oriental), la petite île est fière de son identité de frontières, de sa monnaie (la livre maltaise) et de son particularisme culturel : on y parle le maltais (un dialecte arabe maghrébin qui s'écrit au moyen de l'alphabet latin et dont le vocabulaire a été influencé par le sicilien), l'anglais avec un accent suspect et l'italien. Sa position à cheval entre le Ponant et le Levant ne signifie pas une personnalité affadie : les Maltais, en dépit des nombreuses occupations étrangères, des Grecs aux Anglais en passant par les Arabes, les Normands et les Souabes, ont su conserver leur langue, le maltais. De cet emplacement convoité et de cette dynamique culturelle féconde, qui font d'elle une étape essentielle dans la délicate saisie conceptuelle de l'identité méditerranéenne, Malte tire toute sa fierté, sans renier son particularisme.

Une fierté souverainement affichée : depuis l'indépendance, acquise en 1974, les gouvernements maltais, alternativement travaillistes et nationalistes, plutôt isolationnistes ou favorables à l'adhésion à l'Union européenne, font preuve d'une certaine impertinence à l'égard des grandes puissances. Malte face aux grandes puissances occiden-

tales et orientales aux dents longues, tel David face à Goliath, n'adopte pas un profil bas et, bien que se rapprochant inexorablement de l'Union, n'entend pas renier son héritage géohistorique et son patrimoine culturel. Candidate à l'entrée dans l'Europe communautaire, Malte mérite un intérêt certain, au même titre que les PECO (dans le jargon bruxellois : les pays d'Europe centrale et orientale) ou Chypre.

Une histoire mouvementée

L'emplacement stratégique de Malte lui a valu une occupation permanente et une résistance de ses habitants à la domination étrangère tout aussi permanente, depuis l'Antiquité. Ce sont d'abord les Phéniciens, au IXe siècle avant J.-C., qui s'en emparèrent. Leur succédèrent les Grecs (en - 786) et les Carthaginois, au VIe siècle, qui durent la céder à Rome après la seconde guerre punique en - 218. En 58 ou 60 après J.-C., l'île fut christianisée à la suite du naufrage de saint Paul, qui y vécut, dit-on, trois mois. Par la suite, Malte appartient aux Vandales, aux Ostrogoths, puis fut reconquise par les Byzantins en 533. En 869, sous la poussée des combattants du Prophète, Malte est prise par les Arabes et islamisée. En 1091, Roger Ier, comte de Sicile, la conquiert à son tour. Jusqu'en 1530, elle partagera désormais le sort de la Sicile : Angevins, de Naples, puis, en 1282, Aragonais.

L'année 1530 est une étape essentielle du prodigieux destin de l'île au cours des deux siècles suivants. Fief aragonais depuis 1282, Malte est, à cette date, attribuée par Charles Quint aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, brutalement chassés de Rhodes par les Turcs. L'île est alors offerte aux chevaliers pour le modique prix annuel d'un faucon. L'ordre trouve ses origines dans la prise de Jérusalem le 15 juillet 1099. L'ordre de Malte est d'abord un Etat fort d'une légitimité historique et faible de son caractère minuscule.

D'abord connu sous le nom d'ordre des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, l'ordre hospitalier et militaire de Malte fut fondé en 1113, en Palestine, par Gérard Tenque, pour desservir et défendre un hôpital de Jérusalem placé sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste. La même année, le souverain pontife reconnaît l'ordre. Bien que conservant leur vocation hospitalière, les hospitaliers, soumis à la règle stricte de saint Augustin, se transformèrent en ordre militaire vers 1140. A partir de 1530, ils furent connus sous le nom de chevaliers de Malte. A l'égard de ces moines-soldats, la stratégie de l'Empereur était claire comme de l'eau de roche : il s'agissait de mieux défendre l'île,

encore ravagée par les Barbaresques quatre années plus tôt (en 1526), de tenir le détroit de Sicile tout en protégeant la place de Tripoli conquise par les Espagnols au début du XVI^e siècle. Aujourd'hui, nous dirions que l'objectif de Charles Quint était géopolitique. D'autant plus que la poussée des Turcs ottomans se faisait de plus en plus pressante : en 1551, Sinan et Dragut s'emparaient de Gozo, déportant sa population, et enlevaient Tripoli. Peu à peu, l'ordre des chevaliers prenait le contrôle politique, administratif et économique de l'île. Ils avaient trouvé leur chez-eux.

Le prestige des chevaliers de Malte grandit en effet très vite : quand, en 1522, Villiers de l'Isle-Adam avait quitté avec empressement l'île de Rhodes, les chevaliers étaient à peine une centaine ; en 1565, lors de l'assaut des Ottomans, on comptait quelque 512 chevaliers, assistés de 2 ou 3 milliers de "servants" (troisième classe de l'ordre) - soit, en comptant les Maltais, 9 000 combattants. C'est ce siège de 1565 qui fit leur réputation : leur extraordinaire résistance face à l'agression de l'Infidèle leur valut le respect de l'Occident durant plusieurs siècles. Il est vrai qu'il y avait de quoi : dès le 18 mai, les sultans avaient lancé rien moins que 30 000 hommes contre la minuscule et insolente Malte, mais les troupes de Jean Parisot de La Valette résistèrent à l'assaillant jusqu'à l'arrivée des renforts espagnols¹. Cet exploit militaire face à un ennemi de loin mieux fourni en hommes et en équipement militaire donna à l'ordre un prestige immense et Malte connut dès lors une grande prospérité qui dura un siècle et demi. Tout en tolérant l'activité de corsaires, les chevaliers entreprirent de fortifier la ville de La Valette (du nom de leur grand maître) pour mieux résister à la poussée des sultans en Méditerranée: les Chevaliers de Malte occupaient déjà la fonction éprouvante de douaniers à la frontière entre le Ponant et le Levant. La réputation de l'ordre désormais solidement assise encourageait la venue de chevaliers originaires de France et d'Espagne : de 1530 à 1798, sur 28 grands maîtres, 12 furent français et 9 espagnols. Le Roi Soleil affirma l'influence française à Malte au cours du dernier tiers du XVII^e siècle. A la veille de la Révolution française, 400 des 600 chevaliers étaient français.

Après 1565, la ville étant largement détruite et la nécessité de doter l'ensemble de la rade d'un système de fortifications capable de mieux résister aux coups de grisou ottomans se faisant sentir, l'ordre recruta de nombreux travailleurs, surtout des Siciliens, appuyés par les esclaves ramenés des expéditions des chevaliers. La Valette ordonna la construction de la capitale sur le mont Sciberras, en face de Borgo,

mais plus haut, tout en fortifiant la rive de Borgo où s'élevaient à présent les trois cités fortes de Vittoriosa, Senglea et Floriana. La Valette était couverte au nord par le fort Saint-Elme reconstruit, au sud par le fort Ricasoli terminé en 1670 par l'ingénieur italien Valperga. Le chantier occupa 8 000 hommes pendant une vingtaine d'années.

En 1574, alors que l'île de Malte était dirigée par le grand maître Jean de La Cassière, la sourcilleuse Inquisition avait installé un tribunal à Vittoriosa. Chargé de la répression de l'hérésie, il s'attela à sa tâche avec un certain enthousiasme : de nombreux "renégats" furent par lui jugés. Les fonds du tribunal, supprimé en 1798, reflètent l'extraordinaire cosmopolitisme de la population maltaise : s'y mêlaient Grecs, Arméniens, Slaves du Sud, Hongrois, Italiens, Ibériques, Français². Une identité de frontières s'y façonna vaille que vaille au cours des siècles et elle est, encore aujourd'hui, la griffe maltaise, pas encore reconnue à sa juste valeur par les Européens.

Bien sûr, se posait le problème du financement de l'ordre des chevaliers de Malte. Une partie de ses revenus procédait des chevaliers et de leur pays d'origine, mais c'est la course qui permettait aux caisses de l'ordre de se remplir régulièrement. Les chevaliers armaient en course, de même que les bourgeois maltais et les corsaires venus de l'horizon méditerranéen, qui obtenaient licence de l'ordre pour le faire. Même les Anglais protestants, rarement bien accueillis sur une terre empreinte d'un catholicisme si hérissé, venaient pratiquer la course dans ces conditions : en 1600, un certain Edouard obtint licence de relâcher à Malte, de s'y ravitailler et de s'y réfugier "*à condition de ne pas offenser la religion*".

Malte rayonna également dans le domaine culturel. Au XVII^e siècle, grâce à la richesse de l'ordre, Malte devint une "mostra", une exposition permanente de l'art baroque à son apogée : architecture, sculpture, peinture, décoration. Ainsi, les églises Notre-Dame-des-Grâces à Zabbar (1641-1675), Saint-Philippe à Senglea (1662), Saint-Laurent à Vittoriosa (1691) et, bien sûr, la cathédrale Saint-Jean de La Valette sont des créations continues et des chefs-d'œuvre du baroque. Après le séisme de 1693, s'y ajouteront les édifices reconstruits dans les années qui suivent : l'église Sainte-Agathe de Mdina (1694), la cathédrale Saint-Paul (1697-1702) de cette même ville et la cathédrale de Victoria à Gozo (1698-1711). Cette percée maltaise représentait un des plus beaux fleurons du baroque méditerranéen, complétée par l'érection du théâtre Manoel en 1731 par le grand maître portugais Manoel

de Vilhena et par la réalisation, bien que tardive (1786-1796), de la grande bibliothèque à la collection d'ouvrages très riche³.

Les temps difficiles de l'ordre de Malte

Cependant, les temps difficiles s'annonçaient. Si l'ordre était intervenu intelligemment lors du grand séisme de Messine en 1783, par une participation active et efficace aux secours, sa décadence à la fin du XVIIIe siècle était patente. La population maltaise commençait à se révolter : l'autoritarisme des chevaliers l'irritait de plus en plus et l'imposition des prix des denrées lui rendait la vie toujours plus rude. Parmi les chevaliers, un parti des mécontents faisait entendre sa voix. Les grandes puissances regardaient davantage vers l'île : l'Angleterre, la France (très ambitieuses en Méditerranée) et la Russie convoitaient en effet Malte. Les premiers soubresauts de la Révolution française inquiétèrent le grand maître de l'ordre, Emmanuel de Rohan.

En 1797, un Allemand lui succéda : il envoya de suite un ambassadeur à Saint-Pétersbourg pour reconnaître le tzar Paul Ier comme "protecteur de l'ordre". Le 9 juin 1798, Bonaparte, en route pour l'Egypte, allait conquérir l'île, qui ne pouvait plus guère compter sur les "défenses immunitaires" qui avaient fait sa légende. Le petit Corse chassa les chevaliers. Faute de terres - "*Trouvez-vous donc d'abord un bout de territoire, ne serait-ce qu'un rocher !*", disait un de Gaulle réticent à reconnaître l'ordre -, l'ordre de Malte s'installa en 1834 à Rome, dans un palais, via dei Condotti. Bénéficiant du statut d'extraterritorialité, ce Palazzo di Malta abrite son prince et grand maître, Andrew Bertie. Ecosais de naissance, il fut élu en 1988. Vassal du Vatican sur le plan spirituel, ce descendant des Stuarts, apparenté à la reine Elisabeth II et neveu par alliance du Vieux Lion Winston Churchill, est le chef d'un Etat souverain au temporel, qui a fait la gloire de l'île de Malte.

Fort de ses 11 000 membres - parmi lesquels Juan Carlos et Rainier de Monaco -, l'ordre de Malte peut compter sur ses cinquante-deux associations nationales. Il est très actif dans l'action caritative : les Œuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte, fondées en 1927 sous le statut de la loi de 1901 et reconnues d'utilité publique en 1902, sont les plus célèbres. L'ordre est reconnu par quelque 81 Etats, auprès desquels il délègue ambassadeurs et ministres plénipotentiaires. Il est représenté à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à l'UNESCO, au Conseil de l'Europe. Depuis août 1994, il a obtenu le statut de membre observateur permanent auprès des Nations unies⁴. L'ordre de Malte a

survécu hors de l'île.

Sur le chemin de l'Europe

L'Egypte conquise en 1799, l'administration française de l'île de Malte se montra très vite incapable de contenir les insurrections des Maltais. Les Anglais n'étaient pas loin. En 1800, Malte était prise par les Anglais qui, refusant de la rendre à l'ordre des chevaliers, la transformèrent en une puissante base navale, centre de leur dispositif militaire et géostratégique en Méditerranée⁵. La possession de Malte participa de la totale domination anglaise sur les eaux de Mare Nostrum. Durant la Seconde Guerre mondiale, Malte fut d'une importance capitale pour les intérêts britanniques, notamment durant la campagne de Libye. Malgré les intenses bombardements des Allemands de l'Afrika Korps, qui opéraient en Libye, l'Allemagne nazie ne put venir à bout de la garnison britannique stationnée sur l'île.

Dans son article "Malte", Yves Lacoste souligne que les rapports des Maltais avec l'autorité britannique furent plutôt houleux, en raison de la puissance de l'Eglise catholique - George Bernard Shaw ironisait même : "*Si les prêtres étaient des arbres, Malte serait un endroit délicieux*" - et des menées italiennes. Après une période d'autonomie toute relative de 1920 à 1930, le régime de colonie de la Couronne qui avait été rétabli en 1936 (initiative due aux poussées fascistes) ne devint Etat du Commonwealth qu'en 1962. En 1974, Malte devient une république indépendante. L'indépendance posait des problèmes économiques, religieux et politiques : la base navale britannique employait une grande partie de la population maltaise ; les rapports de l'Eglise catholique (religion d'Etat depuis l'indépendance), qui possède les deux tiers de l'île, avec Londres n'étaient pas simples et la rivalité entre les conservateurs (ou nationalistes) et les travaillistes était aiguë.

De 1955 à 1984, le chef du parti travailliste Don (Dominic) Mintoff, bouillant Premier ministre au pouvoir durant quinze ans, écrivant des poèmes enlevés à son ami Kim Il-Sung, joua une partition politique ambiguë et contradictoire : d'une part, il réclamait à grands cris le départ des forces britanniques et de celles de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord) ; d'autre part, il menaçait de permettre aux Libyens ou aux Soviétiques de tirer avantage de l'avantageux emplacement géostratégique de Malte. L'Italie se posa en médiateur efficace. En 1979, la base navale fut fermée. Depuis 1988-1989, l'effondrement du bloc soviétique et la disparition de sa flotte en Méditerranée ont assurément réduit l'intérêt stratégique de l'île des chevaliers. Malte le

ressent : le développement du tourisme et les aides extérieures ne compensent que peu cet état de fait, délicat à gérer pour un gouvernement qui fonde sa politique sur l'admission de Malte dans l'Europe communautaire.

Pourtant, le partenariat euro-méditerranéen enclenché à Barcelone en novembre 1995 pourrait redonner de l'air pur à Malte : en avril 1997, pour la seconde conférence euro-méditerranéenne, celle-ci eut le mérite de réunir Palestiniens, Syriens et Israéliens, alors en plein blocage du processus de paix, autour d'une même table de négociations! Bien qu'ils le regrettent ouvertement, les Maltais, qui ressemblent à des Européens et parlent comme des Arabes (comparaison qu'ils abhorrent, ne serait-ce qu'en raison de la religion), ne peuvent être qu'au carrefour du Ponant et du Levant : faire le lien symbolique et délicat avec la rive Sud, en gagnant les rives de l'Union européenne au plus vite.

L'Union européenne : la grande affaire de Malte

La crédibilité politique de Malte dans sa volonté de rejoindre les Quinze n'est pas des plus évidentes dans un pays où chaque parti, régulièrement au pouvoir puis dans l'opposition, torpille le travail accompli par son prédécesseur. Les faits sont là : Malte a conclu un accord d'association avec la Communauté européenne⁶ en 1970, mais il a fallu attendre 1977 pour que ledit accord soit réellement mis en œuvre et 1990 pour que le pays dépose sa candidature officielle d'adhésion à l'Europe communautaire. Revenus aux affaires en 1996, les travaillistes, souvent tentés par les sirènes de l'isolationnisme et volontiers opposés à l'entrée dans l'Union, gelèrent le processus de rapprochement et remplacèrent la TVA, jugée trop européenne, par un autre système de taxe⁷. Nombre de travaillistes n'hésitent pas à dire qu'ils préfèrent être la Suisse de la Méditerranée plutôt que le Luxembourg de l'Union européenne.

Vainqueurs des élections en septembre 1998, les nationalistes - on comprend bien que le nationalisme maltais, favorable à l'entrée dans l'Union, ne renvoie pas à celui que nous connaissons en France ou en Autriche ! - se remettent au travail : tout ce qu'ont fait les travaillistes est remis en cause, y compris la TVA. Le 11 décembre 1999, le Conseil européen autorise officiellement Malte à commencer les négociations d'adhésion à l'Union européenne. Le calme politique interne n'est pas garanti : les nationalistes ont prévu un référendum à l'issue des pour-

parlers avec les autorités bruxelloises et les travaillistes ont immédiatement annoncé qu'ils ne tiendraient pas compte des résultats ! L'Eglise préfère se tenir à l'écart des débats qui secouent l'île, mais elle met aussi en garde contre cette Union européenne privée de morale et de référent religieux bien clair. Une voix écoutée à Malte : l'Eglise y est toute-puissante ; le divorce y est interdit et les écoliers se signent avant le début des cours.

Dans l'optique de l'adhésion à l'Union européenne, les autorités maltaises ont fait tout leur possible pour balayer devant leur porte. Afin de respecter les accords fiscaux bilatéraux et les législations européennes et internationales concernant le blanchiment de l'argent sale, Malte a considérablement et prestement restreint le cadre des activités douteuses (dites *offshore*). José-Alain Fralon remarque qu'elle a, par ailleurs, demandé aux hommes d'affaires russes dont les activités sont ouvertement véreuses de ne plus utiliser l'île comme leur quartier général. Une image au-dessus de tout soupçon - même si ce n'est qu'une image - est le prix à payer pour montrer patte blanche aux douaniers bruxellois.

En outre, Malte entretient des relations politiques privilégiées avec la Grande-Bretagne, l'ancienne puissance coloniale, et avec l'Italie, toute proche. Cependant, elle souhaiterait approfondir ses relations avec d'autres partenaires (européens plutôt qu'arabes), dans la perspective de son entrée dans l'Union européenne. En dépit de contacts diplomatiques irréguliers et peu nombreux (avec une visite, notamment, du Premier ministre travailliste M. Sant en novembre 1998), une relation bilatérale plus soutenue avec la France intéresse les autorités maltaises. A Malte, on sait qu'un appui français en vue de rejoindre les Quinze est absolument nécessaire, et on entend bien le faire fructifier.

Selon le ministère des Affaires étrangères, la France est devenue depuis 1997 le premier partenaire commercial, même si les relations avec l'Italie, l'Allemagne et les Etats-Unis sont aussi essentielles à la petite économie maltaise. En cinq ans, les exportations françaises ont été multipliées par 2,7. Le solde excédentaire est de 1,3 milliard de FF: Malte est ainsi notre trente-quatrième excédent commercial. Cet excédent repose sur la vente de composants électroniques, en partie de la société ST Microelectronics. Dans les autres secteurs d'activités, les performances françaises restent modestes. La faible taille du marché maltais explique une implantation limitée d'entreprises françaises : Accor, CMA, CCF, Total.

Telle est l'île de Malte : enchâssée entre plusieurs aires de civilisa-

tion, tiraillée par un vif attachement à son particularisme culturel et la mise au pas politique et économique (via l'acquis communautaire) que l'adhésion à l'Union européenne commande, l'île des chevaliers, parmi tous les candidats, défraie la chronique. Elle ne connaît pas de problèmes de respect des droits de l'homme et de la démocratie (la Turquie), de question minoritaire (l'Estonie, la Slovaquie), de conflits communautaires (Chypre) ou de secteurs économiques en danger (l'agriculture polonaise).

Malte n'est ni un membre associé de l'Union de l'Europe Occidentale (UEO) (comme la Norvège, la Turquie, la Pologne, la République tchèque, la Hongrie et l'Islande) ni un pays ayant signé un accord avec l'Union européenne (comme la Bulgarie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie). Pourtant, Malte est bien sur la vague qui mène au continent européen : le Conseil européen d'Helsinki a décidé de regrouper dans un cadre juridique unique treize pays candidats à l'adhésion à l'Union : Malte est de ceux-là.

Cette vague qui mène Malte vers l'Europe communautaire doit pourtant affronter une mer démontée : l'Union européenne est elle-même soumise à des tiraillements internes et les ruades internes de la vie politique maltaise sont imprévisibles. L'élargissement à la petite île de Malte permettrait pourtant de rééquilibrer la composition de l'Union, qui, en raison de la pression allemande et de la cécité française, s'enferme dans un enclos continental sans avenir, et de s'ouvrir aux pays du Sud, pour lesquels Malte pourrait être un interlocuteur de qualité. C'est le coût enrichissant d'une identité de frontières.

Philippe Boulanger est écrivain et historien. Il a écrit Le Destin des Kurdes (L'Harmattan, 1998) et Les Démons de l'Europe (Sang de la terre, 1999).

Notes :

1. François Lebrun et Jacques Carpentier (sous la dir. de), Histoire de la Méditerranée, Seuil, Paris, 1998, p.294.
2. Jacques Godechot, Histoire de Malte, PUF, coll. " Que sais-je ? ", Paris, 1992.
3. François Lebrun et Jacques Carpentier, op. cit., p.298-299.
4. Christophe Deloire, "Ordre de Malte : les croisés de l'humanitaire", Le Point, n°1450, 30 juin 2000, p.62-66.
5. Yves Lacoste (sous la dir. de), Dictionnaire de géopolitique, Flammarion, Paris, édit. 1995, p.957.
6. La Communauté économique européenne (CEE) devint Communauté européenne durant les années 80, avant de devenir Union européenne, le 1er novembre 1993, à la suite des ratifications du traité de Maastricht.
7. José-Alain Fralon, "Malte la complaisante", Le Monde, 3 février 2000.